

Compte financier 2016

CME du 4 juillet 2017

1/ Un résultat comptable 2016 tous comptes confondus excédentaire cette année, à +55,1 M€

- ▶ En amélioration constante depuis 2010 (de -102,9 M€ en 2010 à +39,7 M€ en 2015)
- ▶ Un résultat du CRPP à -43,5 M€, en légère dégradation (-38,8 M€ en 2015 mais avec un résultat exceptionnel plus important qu'en 2016)
- ▶ Une CAF à 195,3 M€, en forte baisse (303,5 M€ en 2015), notamment du fait d'un niveau élevé de créances admises en non valeur

2/ Un activité dynamique et des engagements de l'Etat respectés sur les dotations

- ▶ Activité progressant en hospit. complète (+1,5%) et partielle (+8,4%), stabilité des consultations externes
- ▶ Recettes d'activité 9,4M€ de plus que l'EPRD modificatif (+ 81M€ par rapport à 2015)
- ▶ Dotation MIGAC – FIR : +1,5M€ après retraitement des remboursements des médicaments sous ATU

3/ Des charges maîtrisées

- ▶ Charges de personnel (titre 1) globalement maîtrisées, en légère progression (+1,4%) en dépit d'importants effets prix sur la masse salariale (*revalorisation point FP et PPCR*)
- ▶ Charges à caractère médical en augmentation de 2,1% par rapport à 2015. Forte hausse des conso. de médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation financées en MIGAC
- ▶ Très forte hausse des admissions en non valeur (ANV: +123 M€ réalisés contre 43 M€ prévus) qui pèse sur l'évolution des charges de titre 3 (hôtelières et générales). Hors ANV, les charges de titre 3 sont inférieures de 7,5 M€ aux prévisions et leur progression a été limitée par rapport à 2015 (+1,4%, soit +9,7 M€)

4/ La poursuite de la valorisation du patrimoine, et de la modernisation des bâtiments et équipements

- ▶ Cessions d'actifs à un niveau historiquement élevé (not. *phase 2 pour Saint Vincent de Paul, soit 51 M€*)
- ▶ Atteinte de l'objectif programmé d'investissements : 405M€

Addictologie <i>P</i>	- 802 021€	<i>Déficit</i>
CRP Principal <i>H</i>	- 43 468 839 €	<i>Déficit</i>
DNA <i>A</i>	+ 103 822 563 €	<i>Excédent</i>
Ecoles & Centres de formation <i>C</i>	+ 615 008 €	<i>Excédent</i>
EHPAD <i>E</i>	- 1 597 423 €	<i>Déficit</i>
USLD <i>B</i>	- 3 443 043 €	<i>Déficit</i>
Tous CRP consolidés	55 126 244 €	<i>Excédent</i>

1/ USLD et EHPAD

- ▶ Résultat légèrement inférieur à la prévision budgétaire (budget modificatif)
- ▶ USLD: des charges de personnel supérieures aux prévisions
- ▶ EHPAD: une augmentation des charges hôtelières et générales non compensée par un dynamisme des recettes d'activité légèrement supérieur aux prévisions

2/ DNA

- ▶ Niveau important de cessions (97,7 M€) dont vente phase 2 du site Saint-Vincent de Paul (51 M€)

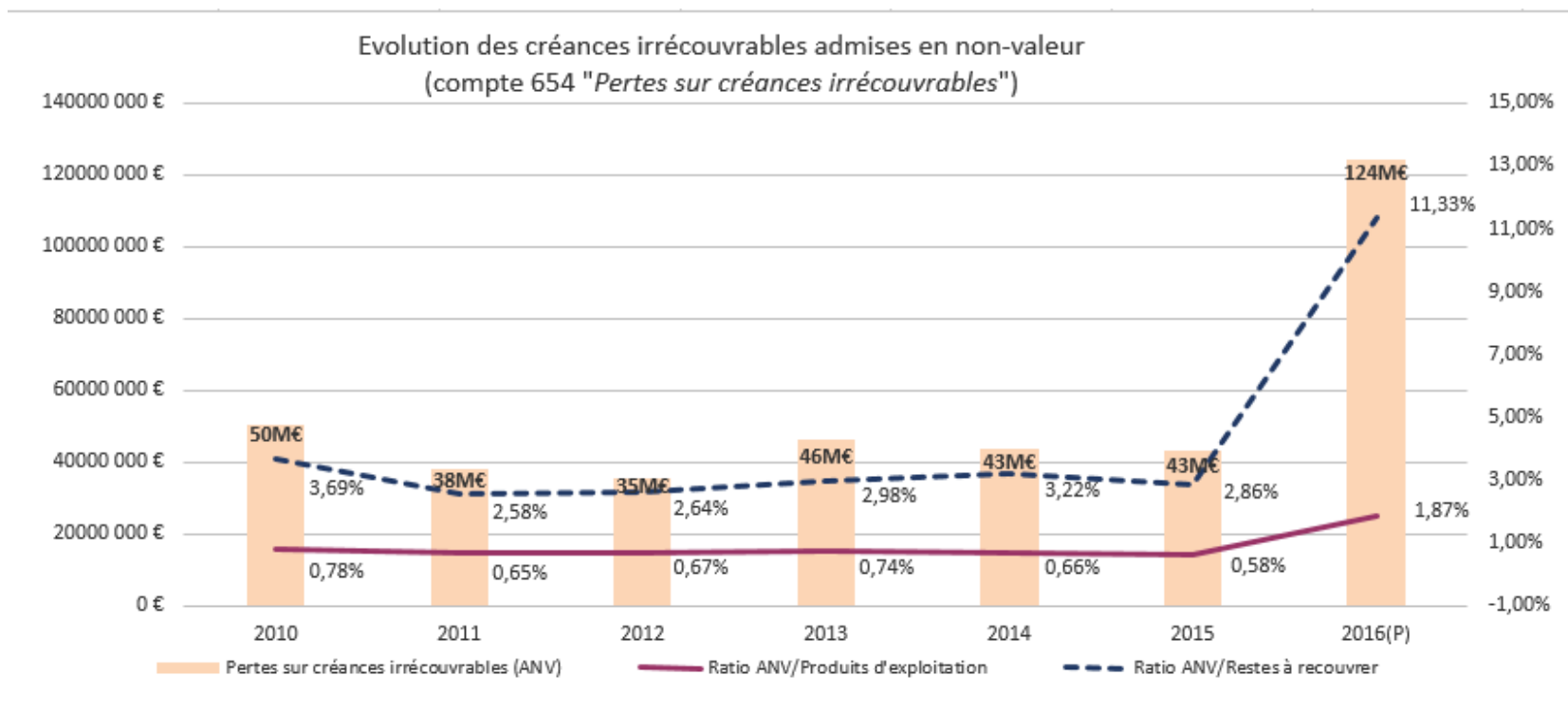
3/ Ecoles

- ▶ Bonne maîtrise des charges

Proposition d'affectation des résultats

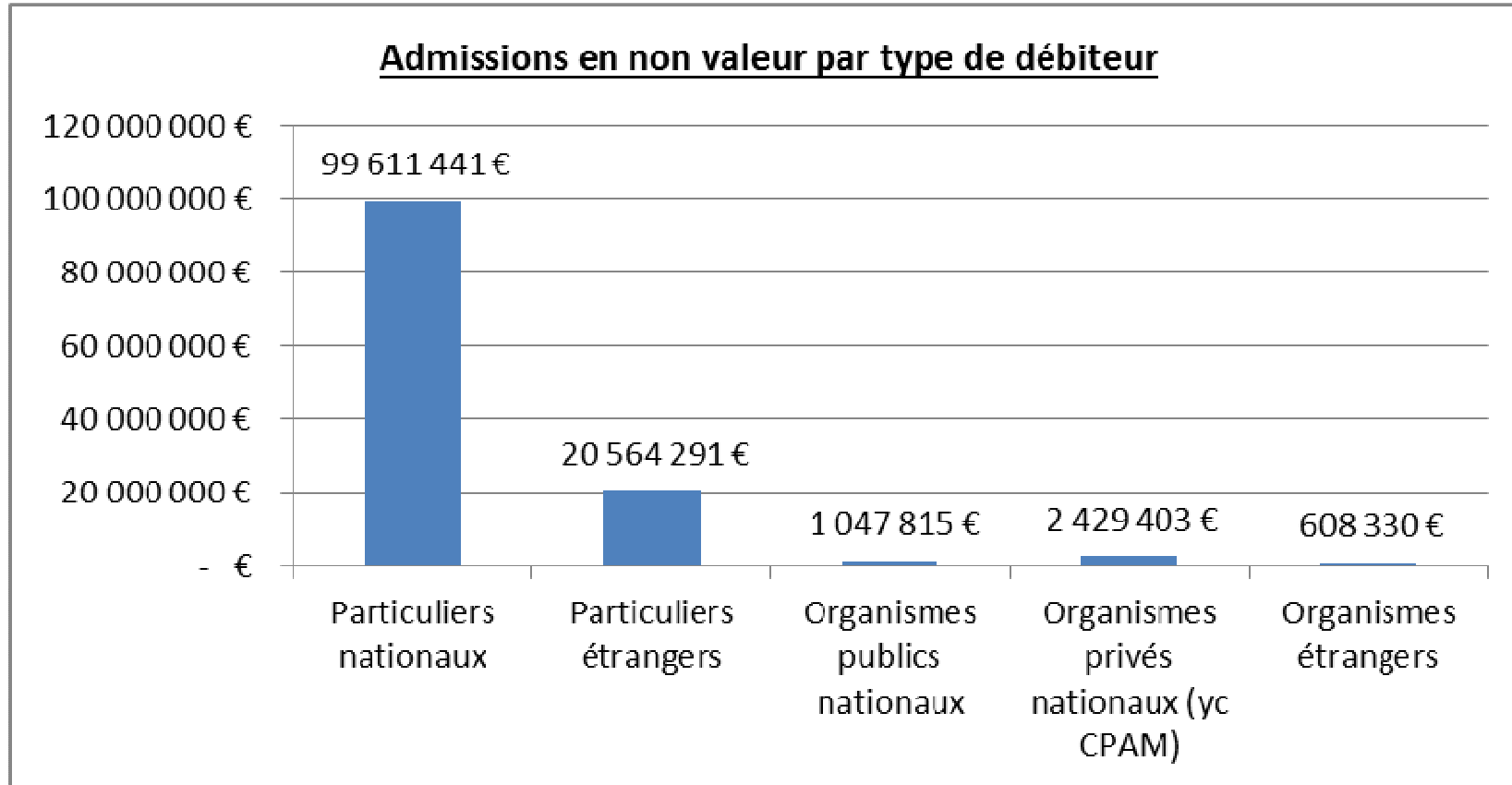
			PROPOSITION D'AFFECTION			
INTITULE DES CR	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESULTAT A AFFECTER (INTEGRANT LE REPORT A NOUVEAU 2016 ET LES CORRECTIONS 2016 AYANT IMPACTE LES CAPITAUX PROPRES)	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (c/119)	RESERVE DE COMPENSATION (c/10686)	AFFECTATION A L'INVEST. (c/10682)	REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (c/110)
ACTIVITE PRINCIPALE	-43 468 839,13	-639 520 007,07	-639 520 007,07			
USLD	-3 443 043,46	-5 781 247,17	-5 600 282,01	-180 965,16		
EHPAD	-1 597 423,31	4 317 113,79				4 317 113,79
ADDICTOLOGIE	-802 021,48	-1 101 169,62	-1 101 169,62			
ECOLES PARAMEDICALES	615 008,00	-4 058 928,99	-4 058 928,99			
DOTATION NON AFFECTEE	103 822 563,15	103 822 563,15			103 822 563,15	

■ Evolution des admissions en non valeur depuis 2010



Les admissions en non-valeur apparaissaient faibles sur les exercices 2010 à 2015 (une quarantaine de millions d'euros par an en moyenne) par rapport au montant des recettes émises par l'AP-HP (à titre de comparaison, la moyenne des taux bruts de recouvrement de l'exercice 2016 dans les établissements publics de santé d'Ile-de-France est 92,2% au 31 mars 2017). La hausse de 2016 est donc le rattrapage du retard accumulé auparavant.

■ Admissions en non valeur par type de débiteur



- **Le rattrapage incontournable est entamé sur l'exercice 2016 conduisant à des ANV à hauteur de 124 M€ (contre 43 M€ en 2015 et initialement prévus à l'EPRD 2016). Cet effort est à poursuivre durant l'exercice 2017.**
 - ▶ Les ANV sont couverts par des reprises sur provisions. La provision pour créances irrécouvrables a été fortement abondée dans le bilan d'ouverture des comptes 2016 et permettront de couvrir les ANV des exercices à venir sans impacter le compte de résultat.

- **Les taux de dépréciation de créances douteuses ont également été relevés : désormais, les créances auprès des particuliers sont provisionnées à 100% au bout de 3 ans alors qu'en 2015, elles l'étaient la 5^{ème} année.**
 - ▶ Cette évolution a un effet direct sur la dotation aux provisions et donc sur le résultat non seulement en 2016 mais également pour les exercices à venir.

- **La nécessité d'actions plus offensives de recouvrement :**
 - ▶ Le recouvrement devient chaque année de plus en plus offensif : 533 832 débiteurs ont été relancés par un huissier de justice en 2016 (soit +31% par rapport à 2015), 11 649 saisies mobilières initiées en Ile-de-France et 746 dans les autres régions, hausse de 56% du nombre d'oppositions notifiées aux banquiers et aux employeurs des débiteurs.
 - ▶ Les échanges accrus avec les organismes tiers-payeurs (CPAM, mutuelles,...) permettent de diminuer sensiblement les restes à recouvrer sur cette catégorie de débiteurs.

- **L'amélioration de la facturation et du recouvrement va s'accroître avec le déploiement progressif du nouveau logiciel de facturation (GAM en remplacement de GILDA) et les changements d'organisation en matière de parcours administratif du patient**
 - ▶ Déploiement de la GAM en site pilote sur HUEP le 26 juin 2017 / fin du déploiement décembre 2018
 - ▶ Enjeu d'une récupération des droits des patients en amont de la venue du patient à l'hôpital

Les corrections comptabilisées dans le cadre de la certification des comptes

Principales corrections effectuées sur les capitaux propres	Impact en M€
IMMOBILISATIONS	
- Amortissement par composants (correction du retard d'amortissement)	- 167,2
- Corrections suites aux inventaires (sorties d'actifs non amortis)	- 3,4
- Mises en service tardives (correction du retard d'amortissement)	- 16,0
- Durées d'amortissement (50 -> 30 ans)	- 19,6
- BEH/PPP correction TVA	8,9
- Prêts liés aux baux	- 3,4
- Subventions d'investissement (correction d'un excédent de reprise)	4,8
RATTACHEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL	- 10,7
PROVISIONS	
- Constitution de la prov. ARE	- 11,6
- Constitution de la prov. CNRACL	- 38,6
- Correction prov. CET	- 18,4
- Révision méthode prov. Dépréciation de créances	- 141,2
- Correction prov. Renouvellement immos	- 18,1
RATTACHEMENT DES RECETTES	
- ATU	10,6
- Recettes affectées	7,1
- Séjours à cheval	70,7

Les corrections, réalisées dans le cadre du bilan d'ouverture 2016, diminuent globalement les capitaux propres de plus de 340M€ et dégradent le taux d'indépendance financière.

8

Le rapport des CAC sur les comptes 2016 – 19 juin 2017

Le rapport conjoint des deux cabinets de CAC (Ernst&Young et KPMG) ont certifiés que les comptes annuels 2016 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et de la situation financière et patrimoniale de l'établissement sous les quatre réserves suivantes :

➤ Recettes

La documentation insuffisante des contrôles informatiques et des contrôles complémentaires effectués sur les interfaces de la chaîne d'information médicale n'a pas permis de vérifier que l'intégralité des actes réalisés dans le cadre des séjours hospitaliers et des traitements externes a fait l'objet d'une facturation.

➤ Immobilisations

La couverture partielle de l'inventaire (60% de la valeur nette comptable - VNC) n'a pas permis aux CAC de mesurer l'incidence des inventaires restant à réaliser sur la VNC de l'actif immobilisé au 31/12/16

➤ Stocks

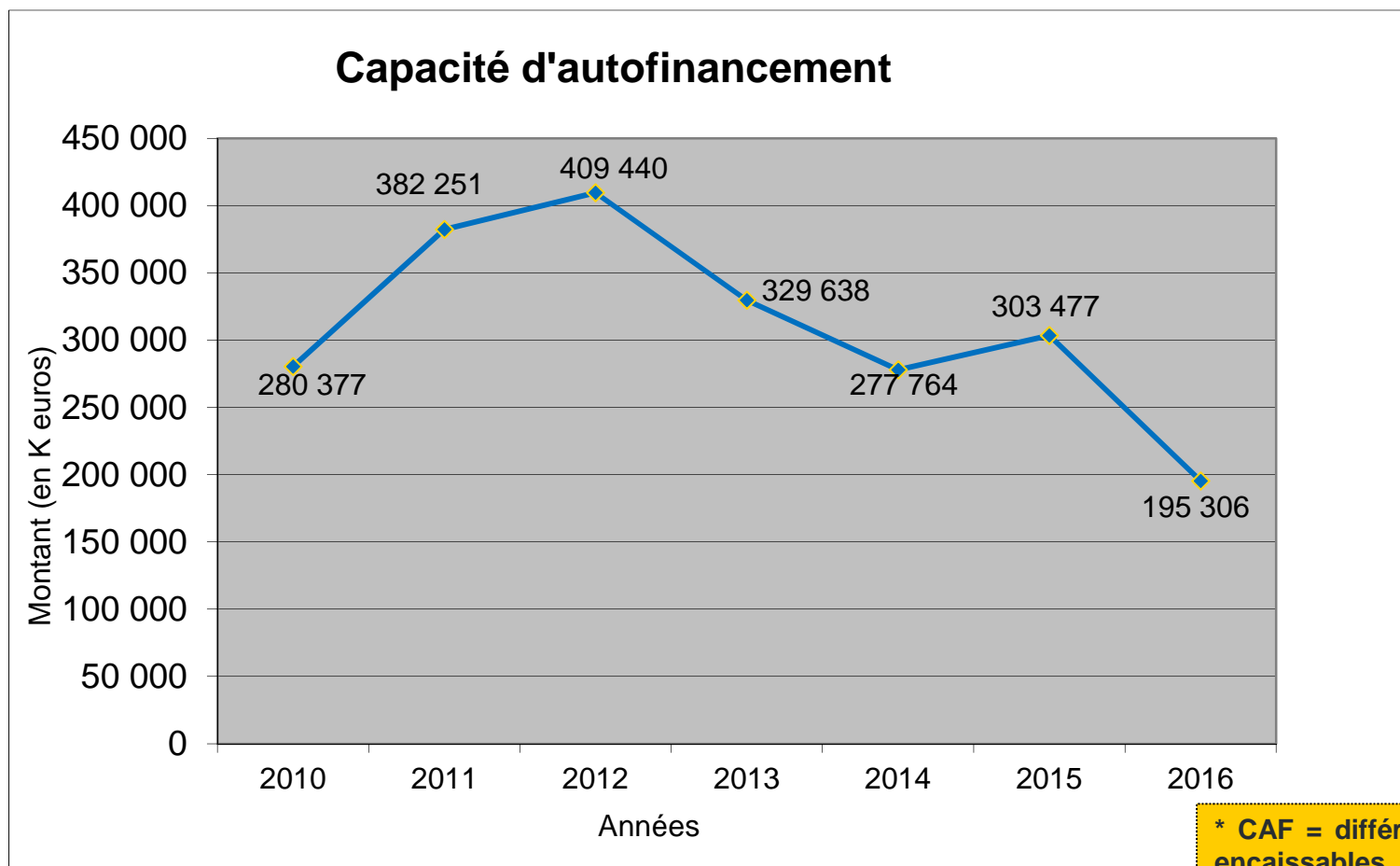
Les procédures de contrôle interne d'inventaire physique mises en place n'ont pas permis aux CAC de vérifier l'exhaustivité et le correct enregistrement de ces stocks au 31/12/2016.

➤ Ressources affectées

Les procédures de contrôle interne mises en place n'ont pas permis aux CAC de rapprocher les montants inscrits en comptabilité des justificatifs relatifs à chaque convention.

9

La capacité d'auto-financement (CAF *) atteint son plus bas niveau depuis 2010



Forte dégradation de la CAF, qui est essentiellement due au niveau plus élevé des ANV en 2016.

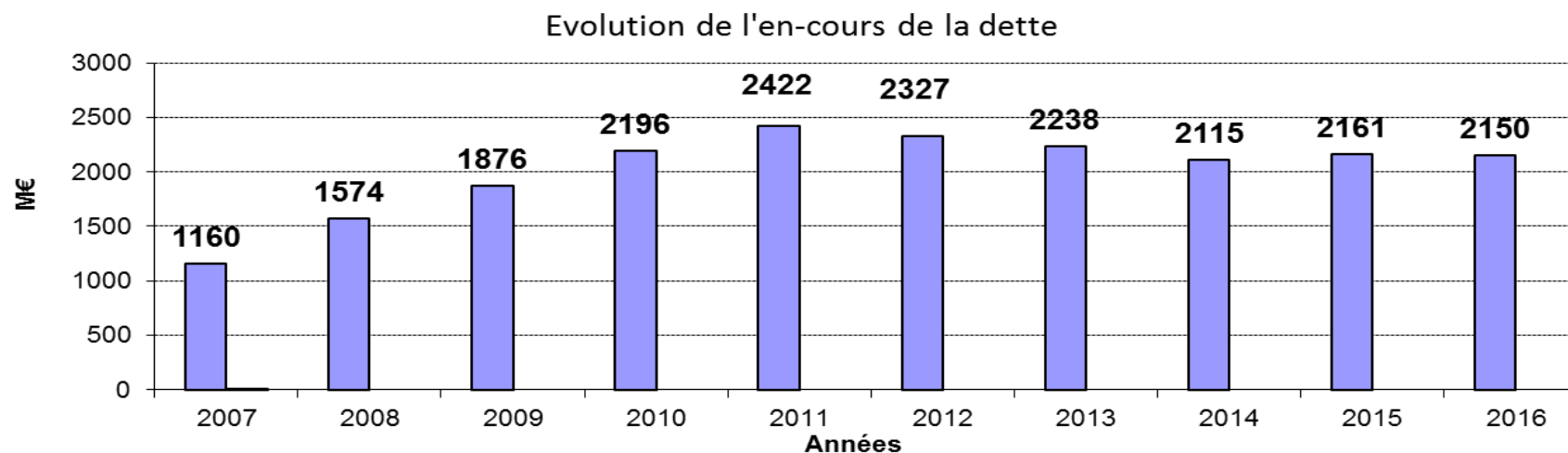
Hors augmentation des ANV, la CAF serait de 275M€, soit à un niveau proche de la prévision EPRD M (278M€)

* CAF = différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.

Elle représente les capacités à rembourser la dette et à autofinancer les investissements (trésorerie potentielle dégagée par l'ensemble des opérations de gestion).

(mode de calcul simplifié : CAF = résultat net + dotations provisions et amortissement nettes de reprises)

Montants en €	Intitulés	2016	2015
Capacité d'autofinancement (CAF)		195 305 998	303 476 552
Titre 1 :	Emprunts	218 334 067	310 729 779
Titre 2 :	Dotations et subventions	29 005 822	37 507 089
Titre 3 :	Autres ressources (dont cessions DNA)	98 481 895	61 279 512
TOTAL DES RESSOURCES (A)		541 127 781	712 992 932
Titre 1	Remboursement des dettes financières	231 292 387	266 297 093
Titre 2 :	Immobilisations	407 256 266	376 728 209
Titre 3 :	Autres emplois	365 500	0
TOTAL DES EMPLOIS (B)		638 914 153	643 025 301
<i>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT, si (A-B) EST POSITIF</i>			<i>69 967 631</i>
<i>OU PRELEVEMENT, SI (A-B) EST NEGATIF</i>		<i>-97 786 372</i>	



Indicateurs de la dette

Durée moyenne résiduelle : 9,35 ans (pour rappel : 9,58 ans en 2015)

Taux : 2,49 % (pour rappel : 2,70 % en 2015) : stabilité de la dette et progression des produits

Durée apparente de la dette (total dette/CAF) : passe au dessus du seuil des 10 ans, à 11.29 ans du fait de la dégradation de la CAF

Taux d'indépendance financière : il se dégrade en 2016 et passe au-dessus du seuil significatif de 50% compte tenu des corrections comptables impactant les capitaux propres.

12